A DEPOSER AUPRES DE VOTRE C/E AVANT LE 27 OCTOBRE

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE.

(A reproduire et à remettre au chef d'établissement au moins 1 mois à l'avance)

NOM, Prénom-Grade et Fonction
Etablissement

Monsieur le Recteur de l 'Académie de Versailles S/C de M: (I)

Conformément x dispositions: *Si vous êtes titulaires: - de la loi n °84-16 du 11. 01.84 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires Dans le cas contraire :- de la toi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non-titulaires de l 'Etat, définissant l 'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l 'honneur de solliciter un congé:*

du..... au..... (2)pour participer a un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera .....

I1 est organise par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'IR.H.S.E.S., organisme agrée, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publie au J.O. du 5.2.93).

Signature.

(1): Nom et fonction du Chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique (lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu demande d'autorisation d'absence

Comment se rendre à la section académique ?

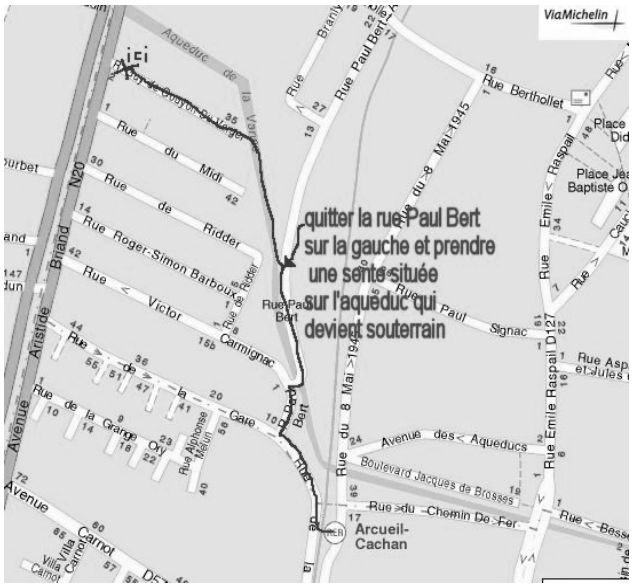

Nous joindre :

Par téléphone : 08 11 11 03 84/85 (tarification locale)
À partir d'un portable : 01 41 24 80 56
Par fax: 01 41 24 80 62
Par mail: cpe@versailles.snes.edu
Site : www.versailles.snes.edu

Adresse :
3, rue Guy de Gouyon du Verger
94 112 Arcueil cedex
(RER B – sortie Arcueil Cachan)

Coupon réponse à retourner de préférence par mail à cpe@versailles.snes.edu ou par courrier à l'adresse suivante à **SNES VERSAILLES 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex.**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.versailles.snes.edu

Nom, Prénom : _____ Catégorie : _____

Établissement : _____ Ville : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ E-mail : _____

Participera au stage sur le métier de CPE du jeudi 27 novembre